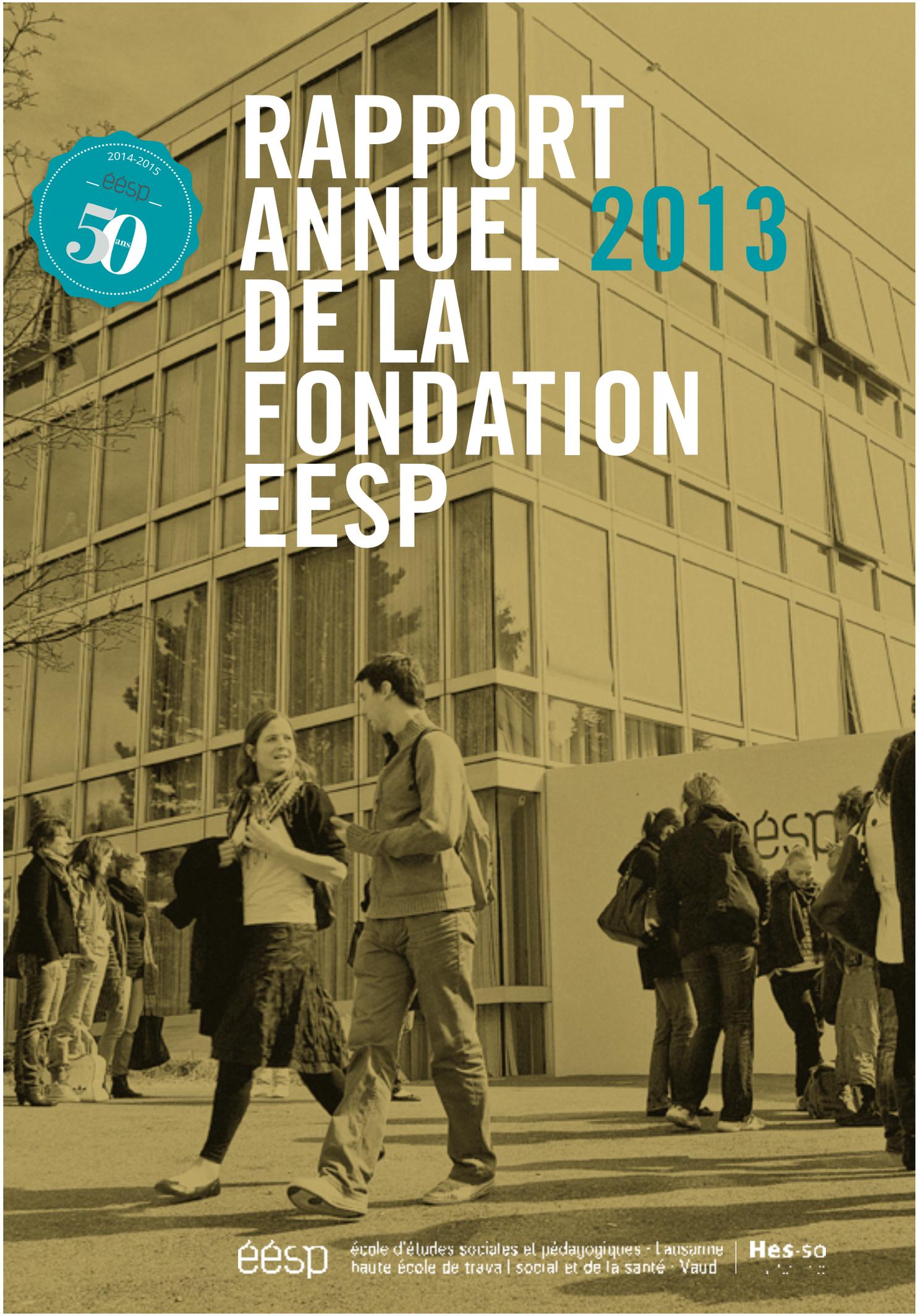




RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA FONDATION EESP



éesp

école d'études sociales et pédagogiques - Lausanne
haute école de travail social et de la santé - Vaud

Hes-so
1000

«TOUT CE QUI
N'EST PAS DONNÉ
EST PERDU.»

Proverbe indien



SOMMAIRE

Début 2014, nous avons été témoins et acteurs du tournage du film **HAPPY-EESP**, dont les photographies agrémentant le présent rapport illustrent mieux que mille mots le plaisir que nous avons à étudier, à travailler et à se rencontrer à l'EESP. www.eesp.ch/happy

5 MOT DU PRÉSIDENT

7 MOT DE LA DIRECTRICE

8 QUE FAIT L'EESP ?

9 LA VIE À L'EESP

10 L'EESP EN QUELQUES CHIFFRES

12 COMPTE D'EXPLOITATION

13 BILAN

14 RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

16 LES ENJEUX À VENIR DE L'EESP

18 CONTACT

MOT DU PRÉSIDENT

Notre président Jean-Claude Knutti nous a quittés le 18 mai 2014, après une très longue maladie qu'il a affrontée avec détermination et courage. Il a été pendant 33 ans représentant du canton de Neuchâtel auprès de l'association EESP et de la Fondation. Une fois à la retraite, nous avons encore fait appel à lui pour faire partie du Conseil de Fondation. Il en a été le Président très apprécié entre décembre 2003 et mai 2014. Nous nous rappelons ici quelques mots qu'il a prononcés lors de la proclamation des diplômés de décembre 2004 :

« Associé aux destinées de l'EESP depuis 1967... j'ai assisté à sa longue phase de développement et d'expansion... Tous les cantons ayant pris conscience de certaines lacunes criantes dans leurs équipements sociaux s'efforçaient d'y remédier en restructurant, développant ou créant force institutions et services. Bref, c'était une forme d'âge d'or où les étudiants quittant cette école étaient engagés avant même d'avoir reçu leur diplôme. Malheureusement, depuis quelques années, le contexte s'est profondément modifié. On voit de nombreux médecins se pencher au chevet de ces collectivités en péril. D'aucuns, comme les médecins du moyen âge qui ne connaissaient que les purges et la saignée, préconisent le régime des économies drastiques sans finalement trop se préoccuper de leurs incidences, ne souhaitant que faire maigrir et affaiblir un Etat qu'ils jugent tentaculaire et omniprésent.

D'autres, a contrario, pensent qu'il suffirait de lutter mieux contre la fraude fiscale et taxer plus les hauts revenus et la fortune pour rééquilibrer les budgets sans se préoccuper trop de la concurrence fiscale féroce qui règne entre Cantons et Etats, concurrence qu'il faudrait commencer par supprimer pour pouvoir raisonnablement appliquer cette potion.

D'autres encore, les pragmatiques, préconisent de faire de tout un peu, sans toucher à l'essentiel disent-ils, mais en mécontentant forcément tout le monde.

D'autres enfin font l'analyse implacable que toutes nos difficultés proviennent prioritairement d'une mauvaise organisation et d'une coordination insuffisante. Ils ne sont pas moins redoutables car, sous prétexte de qualité et d'efficacité, ils imposent des restructurations successives aux termes desquelles les travailleurs sociaux en particulier découvrent qu'ils en viennent paradoxalement à consacrer un temps énorme à la paperasse, ce qui ne leur laisse plus guère de temps pour s'occuper de leurs clients. »

Jean-Claude KNUTTI †
Président de la Fondation EESP
entre 2003 et 2014

« Associé aux destinées de l'EESP depuis 1967... j'ai assisté à sa longue phase de développement et d'expansion... »

JEAN-CLAUDE KNUTTI
PRÉSIDENT DE LA FONDATION EESP
ENTRE 2003 ET 2014

MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2013 a vu la nouvelle convention HES entrer en vigueur et la loi sur les HES vaudoises avancer dans son parcours législatif jusqu'à son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Entretemps, la LEHE, loi fédérale d'encouragement des hautes écoles, qui réunit dans un seul cadre légal les Hautes écoles spécialisées, les Hautes écoles universitaires, les Hautes écoles pédagogiques et les deux Ecoles polytechniques fédérales, commence à montrer la pointe du nez avec une entrée en vigueur prévue en 2015... Les changements de cadre légal ne nous font pas défaut, d'autant qu'ils sont chaque fois assortis de modifications réglementaires ayant une incidence plus ou moins marquée au plan de la vie institutionnelle de chaque haute école. La convention HES-SO nous a apporté un nouveau Rectorat fort, avec des domaines aussi renforcés dans leurs prérogatives et une constellation de circuits de consultations pour le développement de stratégies de domaine devant aboutir à des contrats de prestations, non sans avoir pris en compte les logiques stratégiques des cantons, qui font aussi vivre les hautes écoles en leur confiant des missions particulières... L'été et l'automne 2014 seront consacrés à cet exercice périlleux de satisfaire à des logiques de coopération tout en naviguant dans des contraintes de compétition. Le cas de la formation continue, dont on demande l'autofinancement tout en ayant à cœur d'assurer le niveau optimal de perfectionnement et d'actualisation de connaissances des diplômés en place, en est le bon exemple.

Les contraintes de ce type sont le propre de toute évolution. Elle sont sans commune mesure avec celles du début de l'existence de notre école: sans nostalgie, mais avec le regard aiguisé par tant d'années de changements, nous fêterons entre 2014 et 2015 les 50 ans de la création de l'EESP, fruit du mariage de raison en 1964 entre deux petites écoles, l'école Pahud et l'école Curchod, que dirigeait Mme Matter. Fêter 50 ans de croissance – en nombre de diplômés, en types d'activités, en outils de travail à disposition – c'est un bonheur que nous souhaitons partager avec toutes celles et ceux qui ont contribué à cette évolution: rendez-vous en quatrième de couverture, avec le programme des événements qui viendront ponctuer durant l'année 2014-2015 le 50^e de l'école !

Paola Richard-De Paolis
Directrice de l'EESP

« Sans nostalgie, mais avec le regard aiguisé par tant d'années de changements, nous fêterons les 50 ans de la création de l'EESP. »

PAOLA RICHARD-DE PAOLIS
DIRECTRICE DE L'EESP

QUE FAIT L'EESP ?

L'EESP, comme la Haute école spécialisée de Suisse occidentale dont elle fait partie, appartient au niveau tertiaire A du système suisse de formation, avec les écoles polytechniques fédérales (EPF), les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Dans ce cadre, l'EESP poursuit le développement et la consolidation des quatre missions fixées par la loi fédérale HES (LHES du 6 octobre 1995).



FORMATION DE BASE
(BACHELOR ET MASTER)



FORMATION CONTINUE ET POST-GRADUÉE:
CERTIFICATS, DIPLOMES ET MASTERS
(CAS, DAS, MAS)



RECHERCHE ET
PRESTATIONS DE SERVICE



RELATIONS
INTERNATIONALES

L'EESP bénéficie d'un rayonnement et d'un patrimoine de connaissances et de ressources construits sur plus de cinquante ans. Par sa situation centrale en Suisse romande et son dynamisme, elle joue un rôle crucial reconnu de la HES-SO, rôle qu'elle entend assurer en poursuivant le développement de ses activités et celles de ses partenaires.

Elle défend une politique de formation, de recherche et de prestations de service qui répond aux besoins en compétences professionnelles des divers organismes, institutions et services publics et privés du champ social, éducatif et socio-sanitaire auxquels se destinent ses diplômés et diplômées. Tout en sauvegardant son autonomie, elle veille à maintenir des relations suivies avec ces champs d'intervention qui participent activement à la production de connaissances scientifiques, par leur implication fréquente dans des projets de recherche, et de compétences pratiques indispensables aux futurs diplômés par leur contribution à la formation pratique. Plus de 500 institutions encadrent de près nos étudiants durant leur formation pratique, à travers le travail quotidien de praticiens formateurs spécialement outillés pour cette tâche spécifique: qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur investissement, pour la rigueur de leur action et pour leur capacité à faire évoluer les personnes en formation que nous leur confions chaque année.

LA VIE À L'EESP

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
2013 est une occasion magnifique de renforcer les liens au sein du domaine TS.
Nous saluons ici:
DUNYA ACKLIN
(HEF-TS);
CAROLINE REYNAUD
(HEF-TS);
MARC-ANTOINE BERTHOD
(EESP);
CLAUDIO BOLZMAN
(HETS-GE);
YURI TIRONI
(EESP).

L'EESP fonde son potentiel d'activités et de réussites sur les personnes qui la font exister. L'année 2013, comme chaque année à l'EESP, a été intense. Parmi les faits marquants, il y a évidemment les départs et les arrivées.

On signalera plus particulièrement **quelques départs à la retraite marquants**:

CHARLES CHALVERAT

Responsable de l'Unité de formation continue et professeur à l'EESP pendant plus de 35 ans

GIL MEYER

Professeur de psychologie pendant plus de 20 ans

MADELEINE MAYOR

Assistante de direction partie à la retraite après plus de 33 ans à l'EESP

PIERRE-ANDRÉ BERNHARD

Qui a formé des générations de MSP. Décédé 5 mois après sa retraite, nous avons une pensée particulière pour lui.

2013 a aussi été marquée par la première Université d'été organisée hors de nos murs, et hors de notre continent, puisqu'elle s'est déroulée, deux semaines durant, sur les bords du Pacifique, dans le magnifique campus de l'Université de British Columbia, à Vancouver.

En regard, nous avons aussi le plaisir de signaler **quelques arrivées en 2013**, parmi lesquelles:

GUY LAYDU

Nouveau responsable administration et services

MORGANE KUEHNI

Professeure de sociologie du travail

LINDA CHARVOZ

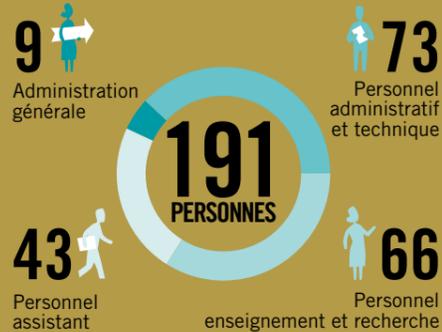
Professeure de psychologie

ANNE-FRANÇOISE PONT CHAMOT

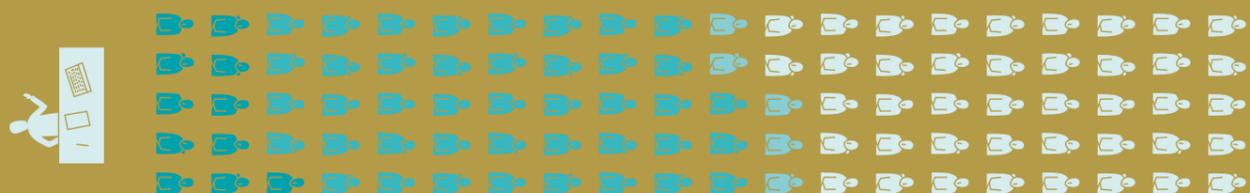
Professeure à l'Unité de formation continue

L'EESP EN QUELQUES CHIFFRES EN 2013

LE PERSONNEL EN BREF



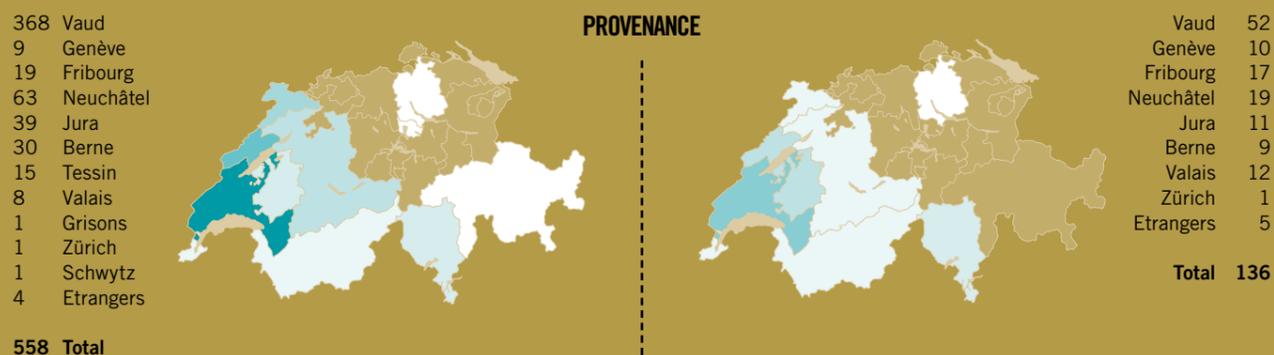
ÉTUDIANTS



TRAVAIL SOCIAL

BACHELOR

ERGOTHÉRAPIE



25%
HOMMES



75%
FEMMES

GENRE

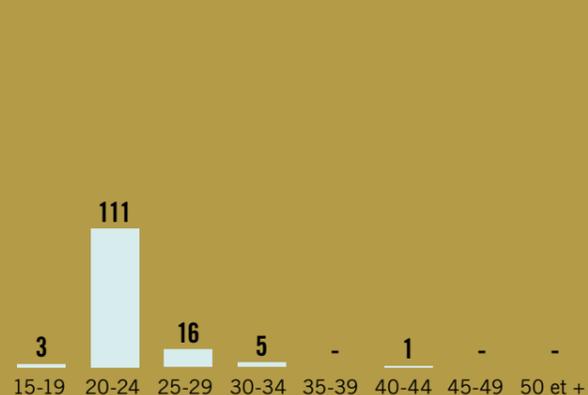
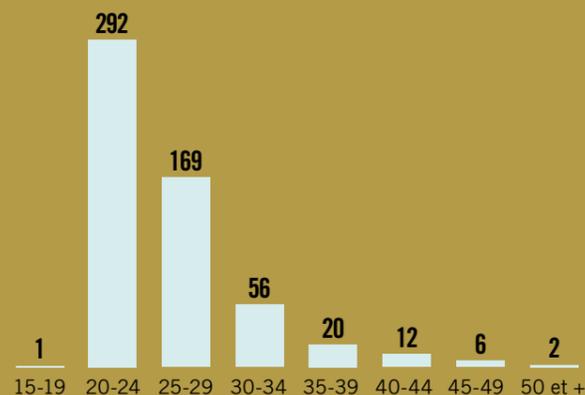
17%
HOMMES



83%
FEMMES

2010 > 21%
2011 > 22%
2012 > 23%

2010 > 79%
2011 > 78%
2012 > 77%



FORMATION CONTINUE

FORMATIONS POST-GRADUES EN EXPLOITATION



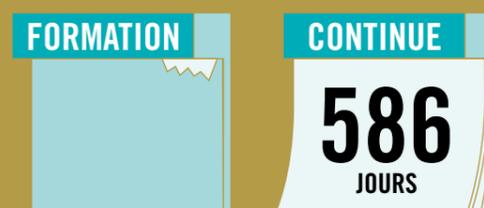
LARESS



15
Professeurs engagés dans la recherche



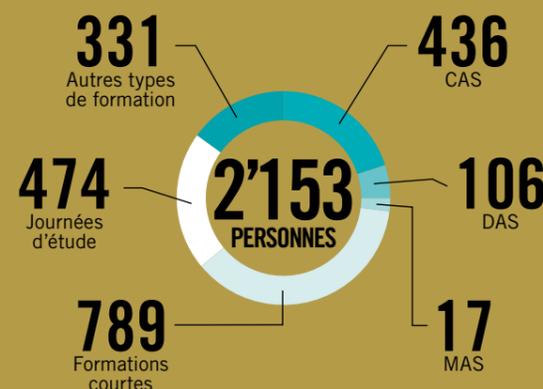
NOMBRE DE JOURS DE COURS ORGANISÉS



PRÉSTATIONS DE SERVICE



COURS SUIVI EN 2013



321
PRÉSTATIONS DE SERVICES



67
Autres

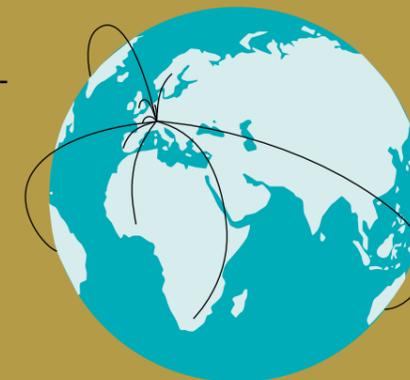
RELATIONS INTERNATIONALES

IN

viennent à l'EESP

7
ÉTUDIANTS
Belgique 3
Canada 3
Portugal 1

6
PROFESSEURS
Afrique du Sud 2
Belgique 3
France 1



OUT

vont à l'étranger

16
ÉTUDIANTS
Afrique du Sud 2
Angleterre 1
Belgique 2
Brésil 1
Burkina Faso 1
Canada 7
Suède 2

19
PROFESSEURS
Australie 1
Belgique 1
Burkina Faso 2
France 13
Suède 2

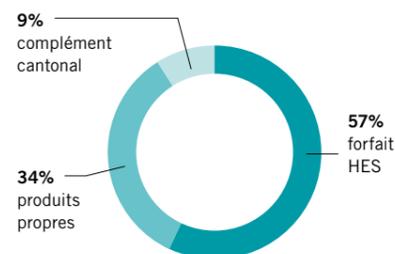
COMPTE D'EXPLOITATION 2013

CHARGES

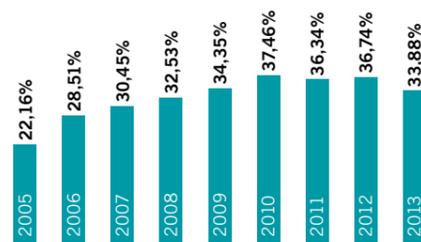
01.01.2013 AU 31.12.2013	COMPTES	BUDGET
Total salaires	17'228'582	17'373'359
Total charges sociales	3'553'015	3'654'310
Total autres charges du personnel	166'674	151'000
Total charges du personnel	20'948'271	21'178'669
Total charges ressources et services	1'885'036	2'051'500
Total charges Unité Formation continue	360'018	227'000
Total charges LaReSS (Ra&D - PS)	237'918	236'650
Total charges autres	1'361'092	1'482'584
Attribution à des fonds et réserves	1'280	0
Total des charges de fonctionnement	3'845'344	3'997'734
TOTAL DES CHARGES	24'793'615	25'176'403

PRODUITS

Total produits ressources et services	155'564	17'000
Total produits écolages Bachelor	1'162'553	1'144'550
Total produits Unité formation continue	2'666'221	2'358'200
Total produits LaReSS (Ra&D - PS)	2'582'606	2'623'400
Total produits autres	1'973'886	1'960'653
Prélèvement sur les fonds et réserves	2'843	220'000
Total des produits	8'543'673	8'323'803
Excédent des charges d'exploitation	16'249'942	16'852'600
Forfaits enveloppe HES	14'502'149	14'648'587
Complément cantonal Vaud - HES	2'204'000	2'204'013
Couverture de l'excédent des charges	16'706'149	16'852'600
TOTAL DES PRODUITS ET DE LA COUVERTURE	25'249'822	25'176'403
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	456'207	0



COMPTE D'EXPLOITATION HETS&SA - EESP



PRODUITS PROPRES

BILAN 2013

ACTIF

	31.12.2013	31.12.2012
Caisse	4'628	8'877
La Poste	39'251	106'314
Banque Cantonale Vaudoise	4'016'731	2'879'316
Liquidités	4'060'610	2'994'507
Débiteurs	581'205	820'514
Actifs transitoires	959'497	1'114'391
Réalisables à court terme	1'540'702	1'934'905
Placements affectés	634'061	636'725
Mobilier, équipements	71'264	185'264
Immeubles	6'715'746	6'951'746
Immobilisés	7'421'071	7'773'735
TOTAL	13'022'383	12'703'147

PASSIF

Créanciers fournisseurs	465'931	365'804
Créanciers divers	86'433	64'311
Passifs transitoires	2'488'864	2'486'431
Provision pour pertes sur débiteurs	45'000	45'000
Emprunts à long terme	7'536'373	7'759'720
Fonds étrangers	10'622'601	10'721'266
Fonds et réserves	1'235'928	1'237'491
Fonds de réserves et d'innovation	627'647	590'905
Capital de dotation	80'000	80'000
Fonds propres	1'943'575	1'908'396
Résultat exercice	456'207	73'485
Compte de régularisation de passif	456'207	73'485
TOTAL	13'022'383	12'703'147

RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de

FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **FONDATION ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES** comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice 2013 arrêté au 31 décembre 2013.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2013 arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 21 mai 2014

Léman Audit SA

Y. Platel
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

e.r. A. Baumann
Expert-réviseur agréée

LES ENJEUX À VENIR DE L'EESP

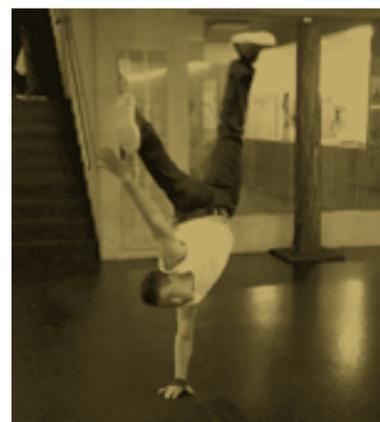
L'EESP, en conformité avec les missions des hautes écoles spécialisées, entend élargir ses coopérations avec les autres Hautes écoles, tant au plan vaudois (EPFL, UNIL, HEP) qu'au niveau suisse et européen. Elle peut jouer un rôle spécifique du fait de sa position incontournable parmi les quatre HES en travail social de Suisse romande et de son exclusivité de formation en ergothérapie au sein de la HES-SO. Etant par ailleurs la seule haute école de Travail social sur sol vaudois, l'EESP peut mettre toutes ses compétences dans des coopérations utiles et opportunes avec les deux hautes écoles de la santé et l'Université de Lausanne pour la formation continue.



Pour correspondre à ces principaux enjeux, l'EESP s'est fixée 3 principaux objectifs:

1 **Consolider la structure de l'EESP et ses cadres réglementaires selon la nouvelle Convention HES-SO (entrée en vigueur le 1er janvier 2013), à la nouvelle loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES (LHEV, entrée en vigueur le 1er janvier 2014) et à la nouvelle Loi fédérale d'Encouragement des Hautes Ecoles (LEHE, entrée en vigueur prévue le 1er janvier 2015):** Réorganiser les agrégations des fonctions enseignantes du corps professoral d'entente avec l'Association du personnel; réduire la proportion d'enseignements dispensés par des vacataires et en cibler les spécificités (valoriser l'apport essentiel des expériences et connaissances de professionnels); développer le corps intermédiaire (structurer la relève); participer activement aux travaux de réorganisation des domaines TS et ER et de la HES-SO dans sa phase de transition.

2 **Engager les travaux de réhabilitation d'un de ses bâtiments (date de construction: 1972):** Réduire la consommation énergétique par isolation thermique et pose de panneaux solaires, tout en adaptant la configuration des locaux aux besoins futurs de l'école; aménager un auditoire partageable de 240 places au rez inférieur; suivre le plan des travaux selon calendrier de l'EMPD adopté en avril 2014.



3 **Gérer le transfert de la filière ergothérapie à l'horizon 2022:** Engager les travaux préparatoires garantissant à la filière de conserver ses capacités d'enseignement, de recherche et de relations internationales lors de son transfert; analyser l'impact financier du transfert de la filière sur l'école dans son ensemble (calculs préliminaires et premières projections réalisées en 2012-13); mesurer les conséquences sur la capacité de formation en TS, en étudiant différents scénarios (augmentation du nombre d'entrées en TS; transformation des locaux; développement de la recherche et de la formation continue...); à terme, convenir des mesures de stabilisation budgétaire progressive suite à ce transfert.



CONTACT



HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET
DE LA SANTÉ | EESP | LAUSANNE

Chemin des Abeilles 14
1010 Lausanne
tél. +41 (0)21 651 62 00
fax +41 (0)21 651 62 88
info@eesp.ch
www.eesp.ch

Rédaction Gilles Lugin, Paola Richard-De-Paolis
Photographie de couverture Hugues Siegenthaler
Graphisme et illustrations Tassilo, Vevey
Impression Print Riviera, 2014

«LE BONHEUR
N'EST RÉEL QUE
S'IL EST PARTAGÉ.»

Extrait du film *Into the wild*
du réalisateur Sean Penn
(2007)



50 ANS DE L'EESP

19 novembre 2014

Journée autour de la question

**QUE SAIT-ON AUJOURD'HUI
DE L'AUTISME ?**

Cérémonie du jubilé

12-13 juin 2015

1965-2015, pour ses 50 ans, la filière
d'ergothérapie est partenaire du

**4^E CONGRÈS SUISSE
D'ERGOTHÉRAPIE**

à Berne

12 février 2015

Table ronde

**LA RECHERCHE AUJOURD'HUI
DANS LES HES**

15-19 juin 2015

Semaine autour de

LA FORMATION PRATIQUE

Une mise en situation professionnalisante

02 mai 2015

Journée de formation

ACCUEIL DE JOUR PRÉSCOLAIRE

PEP-CREDE/FAJE

27 mai 2015

Colloque

**DÉFIS PROFESSIONNELS DANS
LE CHAMP DE LA VIEILLESSE**

Toutes les informations sur: www.eesp.ch/50ans